

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 29

N°126

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 JUIN 2018

**L'AN deux mille dix huit, le 14 juin**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 juin 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leïla, MONINO Jean-François, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé : LENZI Ling .

Représentés par :

Monsieur Jean-Jacques KARMAN	Monsieur Antoine WOHLGROTH
Madame Magali CHERET	Madame Soizig NEDELEC
Madame Laurence GRARE	Madame Sandrine LE MOINE
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Madame Claudine PEJOUX
Madame Danielle MARINO	Madame Leïla TLILI
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Nourredine KADDOURI
Monsieur Patrick LE HYARIC	Monsieur Anthony DAGUET
Monsieur Eric PLEE	Monsieur Marc RUER
Monsieur Kilani KAMALA	Madame Akoua Marie KOUAME
Madame Alice FAGARD	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Monsieur Guillaume SANON	Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Arab ALI CHERIF
Monsieur Rachid ZAÏRI	Monsieur Daniel GARNIER
Madame Nadia LENOURY	Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Anthony DAGUET

---

**MAIRE/**

**OBJET : Prêt des locaux scolaires : nouvelles conditions horaires et évolution de la tarification pour les tiers privés et les syndicats de copropriété.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Générale de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L.2125-1 ;

Vu le budget communal ;

Considérant que la Commune souhaite mettre à disposition des salles relevant de son domaine public au profit de particuliers ou de syndicats de copropriété ;

Considérant qu'il convient de fixer les lieux, les redevances et les horaires de ces mises à disposition ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** la mise à disposition, uniquement les week-end, des réfectoires des deux groupes scolaires suivants :

- Le réfectoire de l'école Robespierre / Babeuf
- Le réfectoire de l'école Firmin Gémier

**FIXE** le coût et la durée de la mise à disposition de ces réfectoires de la manière suivante pour les particuliers :

Plages horaires	Tarifs
Forfait soirée (14h-24h), le samedi uniquement	700€
Forfait après-midi (14h-20h)	420€

**FIXE** le coût et la durée de la mise à disposition de ces réfectoires de la manière suivante pour les syndicats de copropriété :

Plages horaires	Tarif
Forfait soirée 18h30 à 22h30	250€

Reçu en préfecture le : 15/06/18  
 Publié le : 15/06/18  
 Certifié exécutoire : 15/06/18

Pour la Maire,  
 l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG

